

République Libanaise  
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative  
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public  
(C.P.E.S.P.)

Dieuzeide  
Cen 23/5/66

الجمهورية اللبنانية  
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية  
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام



REMARQUES INTERIMAIRES  
SUR LES DEVELOPPEMENTS  
D'UNE ACTION D'EDUCATION  
PAR TELEVISION AU LIBAN

(19 avril 1966)

H. DIEUZEIDE  
Consultant UNESCO

REMARQUES INTERIMAIRES SUR LES DEVELOPPEMENTS  
D'UNE ACTION D'EDUCATION PAR TELEVISION AU LIBAN  
( 19 avril 1966 )

---

Comme suite au projet d'action pour 1966-1970 établi en novembre dernier sur la demande du gouvernement libanais (1) et en application des dispositions arrêtées au budget de l'année 1966 pour la réalisation partielle de certains points de ce programme, et notamment des points 1 (formation des professeurs) et 2 (éducation civique des jeunes et des adultes), on a cherché dans un premier temps d'exécution à encourager l'implantation dans les ministères demandeurs des unités de travail plutôt qu'à édifier a priori et de toutes pièces une superstructure sous forme d'un service de télévision éducative interministériel autonome qui risquerait d'être insuffisamment motivé par les besoins réels.

On a recommandé pour ce faire d'utiliser comme support de ces équipes des services ayant déjà une certaine connaissance des domaines d'application de la télévision et comportant les structures administratives nécessaires à une gestion régulière des crédits affectés à ces tâches. On a retenu pour l'éducation le Service de la Recherche Pédagogique et pour l'information le Centre de Diffusion libanais.

Dès le 30 mars 1966, Monsieur le Ministre de l'Education Nationale donnait son accord de principe écrit à la première proposition. Le même jour, Monsieur le Directeur de l'Information prenait des dispositions pratiques pour affecter à ces tâches du personnel du Centre de diffusion. On notera toutefois ici que ces décisions de principe ne paraissent pas encore avoir été notifiés officiellement aux responsables des organismes intéressés sous forme d'un texte réglementaire qui définirait leurs attributions en matière de télévision. Un projet de texte est en préparation au Ministère de l'Education. Il est également prévu une lettre dans ce sens au Ministère de l'Information ou au Directeur du Centre de Diffusion libanais.

x  
x x

(1) cf. mémorandum du 26/11/1965.

Dans l'un et l'autre cas, on a recommandé la constitution d'équipes en fonction des responsabilités pédagogiques et techniques qu'elles auraient à assumer. Au Ministère de l'Education nationale, où il convient de puiser largement pour des émissions de démonstration dans le corps des enseignants, on a conseillé de répartir les fonctions en:

- organisation de la production (1 personne permanente)
- recherche de préparation (collaborateurs détachés à mi-temps)
- participation (démonstrateurs occasionnels rémunérés au cachet),

en articulant étroitement ces fonctions sur l'administration de l' Education nationale.

La préparation de l'émission consistera essentiellement en un faire valoir de pratiques pédagogiques déjà mises au point dans les établissements scolaires ou au cours de stages. Par contre, l'efficacité de ces émissions dépendra de l'organisation d'un réseau de réception et de la mise au point de documents de soutien permettant de prolonger l'effet de l'émission. C'est pourquoi on a insisté sur les tâches administratives et rédactionnelles. (cf. Annexe 1)

Au contraire, les émissions d'éducation civique s'adressant à un public indifférencié de jeunes et d'adultes inorganisés reposent essentiellement sur la constitution d'une documentation solide et l'élaboration de vues pédagogiques à la fois neuves et simples et, par conséquent, une création soignée jusque dans le détail.

C'est pourquoi on a cherché à définir des fonctions permettant d'assurer une production soignée des émissions elles-mêmes, en constituant une équipe permanente d'élaboration remplissant trois tâches pédagogiques distinctes antérieurement à toute mise en image par les techniciens de la télévision:

- 1) rassemblement de la documentation et recherche des concours extérieurs,
- 2) orientation pédagogique et construction des émissions,
- 3) production et liaison constante avec la réalisation.

Ces deux équipes ont pu être mises officieusement au travail en attendant les notifications officielles. Des orientations pédagogiques ont été définies et des programmes d'ensemble préparés en tenant compte des crédits prévus pour 1966. Il est prévu vingt émissions de formation des maîtres en liaison avec le service des stages et trente émissions d'éducation civique (cf. Annexe 2).

X  
X X

Toutefois, la mise en chantier effective de ce programme reste subordonnée à deux points essentiels:

1) 1) formation complémentaire du personnel d'élaboration pédagogique.

Actuellement, quatre fonctionnaires du gouvernement libanais (3 au Centre de Diffusion libanais, 1 au Centre de Recherches Pédagogiques) sont ou seront incessamment affectés à la préparation à plein temps d'émissions de télévision éducative.

Il est recommandé que ces agents puissent être autorisés à effectuer un stage de perfectionnement de six semaines à deux mois auprès d'un service spécialisé comme le Département de la Radio-Télévision Scolaire en France. Ce stage de perfectionnement pourrait être organisé dans le cadre de l'assistance technique bilatérale franco-libanaise. Les services de l'Ambassade de France au Liban, saisis de la question, ont déjà donné une réponse de principe favorable.

2) établissement d'un accord technique et financier entre les services gouvernementaux et les compagnies de télévision.

Il est recommandé que le Ministère de l'Information agisse en cette matière comme mandataire des intérêts du gouvernement libanais, tant en ce qui concerne les activités de ses propres services que celles du Ministère de l'Education Nationale. Le Directeur de l'Information a donné son approbation à cette formule.

Il est recommandé d'aboutir soit à un échange de lettres, soit à l'établissement de conventions administratives entre les services intéressés définissant à la fois les responsabilités et les contributions respectives des parties prenantes.

La base de ces négociations paraît devoir être la suivante:

Préparation technique, enregistrement et diffusion avant décembre 1966 d'un ensemble de 20 émissions de 20 minutes pour la formation des maîtres et de 30 émissions de 30 minutes pour l'éducation civique, réalisées en direct à partir d'un studio électronique.

La préparation de chaque émission devrait inclure les éléments suivants:

1) mise à disposition d'un réalisateur pour étudier avec les équipes pédagogiques responsables les formes d'émission;

2) répétition technique d'une demi-journée en studio;

3) les prestations techniques devraient inclure un studio électronique à deux caméras minimum pour l'ensemble de l'émission, celle-ci étant composée de présentations et de débats en direct, illustrés d'inserts cinématographiques. Ceux-ci comprendront une partie originale de 3 à 8 minutes qui devra être tournée spécialement par la compagnie contractante, le reste étant composé d'extraits de films documentaires ou du commerce, fournis par des équipes pédagogiques et remontés par les soins de la compagnie;

4) les émissions pourront être enregistrées soit avant la diffusion, soit pendant celle-ci. Le procédé employé sera précisé (kinescope ou magnétoscope).

X

X X

En attendant la conclusion de ces négociations, des émissions prototypes ont été mises à l'étude par les groupes de travail et seraient prêtes à être enregistrées dans les jours qui viennent.

Il s'agit pour la formation des maîtres, d'une émission de démonstration (20 minutes) sur les techniques de la leçon d'observation dans le cadre de la pédagogie des sciences à l'école primaire. Un maître particulièrement qualifié, présenté par un professeur de l'Université libanaise, viendrait démontrer devant la caméra, avec ses élèves, un certain nombre de techniques et de procédés destinés à guider l'observation des enfants et à conduire un dialogue utile entre maître et élèves.

L'émission conclura en attirant l'attention sur les nouvelles instructions ministérielles relatives à l'enseignement des sciences et invitera les enseignants à consulter attentivement la Revue Pédagogique.

En matière d'éducation civique, l'émission préparée (30 minutes) porte sur l'hygiène publique. Elle montrera un personnage populaire placé dans une série de situations concrètes (reportage filmé dans Beyrouth) faisant ressortir la nécessité pour les citoyens de participer aux tâches d'hygiène publique. Des séquences didactiques viendront commenter chacune de ces situations (ordures des rues, eaux stagnantes, intoxications alimentaires, etc...). L'émission comportera également une table ronde réunissant experts et responsables de la santé publique au Liban.

L'émission s'achèvera par un appel à la jeunesse, par des recommandations pratiques et par une comparaison avec des paysages urbains plus propres dans des pays étrangers.

Le sujet de cette émission-prototype a été choisi de manière à servir, non seulement de banc d'essai, mais aussi d'émission à diffuser dans le cadre de la Campagne Nationale de Salubrité prévue par le Gouvernement à partir du 15 mai prochain. Il a été recommandé à ce propos que l'Institut des Sciences Sociales de l'Université Libanaise puisse être invité par le Centre de Diffusion Libanais à procéder à un sondage sur la réception de cette émission et ses effets sur le grand public qu'elle cherche à toucher.

x

x x

Compte tenu des dispositions déjà prises, l'exécution des deux premiers points du plan 1966-70 pourrait désormais se développer selon le calendrier suivant:

Avril - Mai :

- enregistrement des deux prototypes pour examen et expérimentation,
- établissement des budgets de production et accord avec les compagnies de télévision,
- équipements des établissements scolaires expérimentaux (à mettre en place pour octobre 1966),
- rassemblement des éléments nécessaires au programme (30 émissions d'éducation civique et 20 de formation des professeurs).

Juin - Juillet :

- stage de perfectionnement des 4 fonctionnaires responsables à paris (Institut Pédagogique National).

Septembre :

- mise au point définitive du programme,
- enregistrement des premières émissions,
- préparation des documents d'accompagnement,
- mise au point des sondages.

Octobre - Décembre :

- diffusion des premières séries expérimentales,
- contrôles et rapport d'efficacité.

x  
x x

En ce qui concerne l'élaboration des autres points prévus au programme, l'enseignement des langues par télévision est lié à l'élaboration de méthodes et au rassemblement de moyens humains et matériels actuellement en cours dans les services intéressés (Mission Culturelle Française - British Council).

Quant à l'animation rurale par télévision, son avenir est lié à l'extension des équipes d'animation rurale et des maisons de culture actuellement entreprises. Il est envisagé de réserver, notamment dans le cadre du Plan Vert, des moyens pour une première action télévisée, sur des crédits du budget de 1967, à la fois pour la création d'une production originale et pour l'équipement d'un certain nombre de centres expérimentaux de réception.

Enfin, il est recommandé de maintenir et d'encourager l'émission éducative "La solution de vos problèmes", actuellement diffusée tous les jeudis à 17 heures sur le canal 9, à l'intention des candidats au baccalauréat, ainsi que la diffusion des enregistrements en arabe d'émission scolaires étrangères le mercredi à 18 heures (canal 7). Bien que limitées dans leurs objectifs, ces diffusions ont le mérite de sensibiliser progressivement l'opinion libanaise à des emplois de la télévision à des fins résolument éducatives.

## A N N E X E I

### Note sur les activités d'un "groupe télévision d'enseignement" au Centre de Recherches Pédagogiques

Les activités de ce groupe doivent correspondre à trois séries de fonctions:

- organisation de la production et de la réception,
- élaboration du message,
- participation à l'émission.

#### 1) Fonction d'organisation

Orientation des émissions en liaison avec les autorités éducatives compétentes, choix des sujets, établissement des calendriers de diffusion, équipement des établissements, désignation des collaborateurs et participants, relations avec les compagnies de télévision, etc...

Ces fonctions institutionnelles de gestion et de planification doivent être remplies par des agents permanents (contractuels ou fonctionnaires) sous l'autorité du chef du service de la Recherche Pédagogique, ordonnateur des dépenses, à raison d'une personne à plein temps par émission hebdomadaire.

On pourra donner à cet (ou ces) agent(s), le titre de "secrétaire de production".

#### 2) Fonction d'élaboration des émissions

Détermination du contenu visuel et sonore des émissions, recherche et choix des éléments concrets (personnes et documents) nécessaires à la composition de l'émission, la mise en forme définitive de l'émission en liaison avec les réalisateurs des compagnies de télévision, la mise en place et la répétition en studio, etc... Cette fonction est indissociable de la préparation de documents d'accompagnement et de la mise en place du contrôle des effets de ces émissions sur les publics visés.



Ces fonctions ressortissent au travail en équipe et devraient être assurées par du personnel enseignant en exercice associé de façon stable et permanente à ce travail. On suggérera donc que ces enseignants puissent être détachés à mi-temps de leur travail régulier sur la base d'un demi-détachement (16 à 18 heures de travail par semaine) pour une émission hebdomadaire.

### 3) Fonction de participation

Cette participation occasionnelle est liée à des compétences particulières: démonstration d'une technique, présentation d'une émission, etc... Il s'agira essentiellement de faire appel pour une émission donnée à la collaboration d'un ou plusieurs enseignants particulièrement compétents pour traiter devant la caméra du sujet choisi par le responsable de la production (no. 1) et organisé par l'équipe de travail (no. 2).

Ces collaborateurs occasionnels devraient être rémunérés à la tâche. On peut envisager, par assimilation aux modalités de rémunération prévues pour les collaborateurs de la Revue Pédagogique, une rémunération à la minute d'émission effectivement passée sur antenne. Cette rémunération pourrait varier selon les diplômes, les compétences ou l'originalité, entre 4 et 10 LL. par minute d'émission.

## A N N E X E II

### Programme d'émissions d'éducation civique pour jeunes et adultes titre provisoire : "Vivre ensemble"

Il est prévu deux séries d'émissions susceptibles d'être répétées, à d'autres heures sur d'autres chaînes, ou reprises ultérieurement. Chaque émission durerait 30 minutes. Le rythme proposé est de deux par semaine, si possible entre 20 H. et 21 H. - en aucun cas plus tard.

L'ensemble serait divisé en deux cycles, le premier, consacré exclusivement à des questions élémentaires et concrètes, étant diffusé uniquement en arabe. Le second serait par contre diffusé en deux versions, l'une française et l'autre arabe.

#### 1er cycle de 14 émissions (en arabe)

Les émissions s'adresseront alternativement aux populations urbaines et aux populations rurales, à partir d'un thème commun, mais abordé sous un angle particulier à l'une ou l'autre population.

A titre provisoire ont été retenus:

#### 1ère semaine:

1. l'hygiène - respect de soi et des autres - l'hygiène des rues - l'hygiène alimentaire - ordures et eaux stagnantes
2. problèmes sanitaires de la campagne - la fumure humaine - l'eau potable - sources et citernes - la pollution

#### 2ème semaine:

3. La circulation en ville - règles élémentaires
4. la circulation sur les routes - les troupeaux - l'éclairage des animaux, des cycles, des voitures

#### 3ème semaine:

5. courtoisie - politesse - services publics - transports - la rue - les étrangers
6. gaspillage et négligence: ex. de l'eau à la campagne

4ème semaine:

7. le bruit - les moteurs - le travail nocturne - le tapage nocturne - quelques solutions pratiques
8. l'exode rural

5ème semaine:

9. les biens publics - respect des plantations - fleurs et jardins - le vandalisme
10. malice et médisance - la discrétion - la vie en commun

6ème semaine:

11. probité et conscience
12. l'honnêteté professionnelle

7ème semaine:

13. comment s'exprimer - le comportement en groupe
14. la correspondance .

2ème cycle de 16 émission (en français et en arabe)

Les grands problèmes du Liban. Huit séries sont prévues, de deux émissions chacune:

- L'artisanat - les vieux métiers
- Le tourisme - l'accueil des étrangers
- Sauvegarder le patrimoine national
- Les grands plans: pêche, reboisement
- La justice
- Les impôts - la Sécurité sociale
- Les institutions politiques
- L'histoire du Liban.

Chacune de ces émissions partira d'une donnée concrète: reportage, sketch, étude d'une situation pratique, débouchera sur une table ronde, une série de courts exposés par des spécialistes ou des extraits de films didactiques existants. On prévoit pour chaque émission environ 5 minutes de tournage original (généralement muet) et le concours à l'antenne de 3 ou 4 spécialistes.

Ces émissions étant destinées en principe à une écoute individuelle seront largement annoncées dans la presse et à la radio. Il serait souhaitable également que les institutions éducatives, religieuses, sociales, etc... puissent attirer l'attention de leurs élèves sur l'existence de ces émissions.

الجمهورية اللبنانية  
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية  
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام